

DIDAA

Demande d'Installation d'un Dispositif d'Assainissement Autonome.

Demandeur * (Nom et Prénom) :

Adresse personnelle (rue, lieu-dit, code postal, commune) :

Téléphone : Mail :

Identité et coordonnées d'une personne autre que le demandeur, pour toute correspondance (en dehors des décisions) :

(Nom, Prénom, Société...) :

Adresse complète (rue, lieu-dit, code postal, commune) :

Téléphone : Mail :

*Est le seul redevable de la redevance afférente applicable dans le cadre de cette demande

Situation du terrain concerné (Références cadastrales) Section(s) (ex : ZA) Parcelle(s) (ex : 84)

Adresse du lieu d'implantation de la filière *si différente de l'adresse personnelle* (rue, lieu-dit, code postal, commune) :

Type de résidence	Caractéristiques du bâtiment
<input type="checkbox"/> Maison individuelle	Nombre de chambres actuelles et futures :
<input type="checkbox"/> Autres (atelier, commerce, gîte) :	Nombre de personnes :
	Occupation : <input type="checkbox"/> Principale <input type="checkbox"/> Secondaire : ___ sem/an

1 Je dépose une demande d'Installation d'Assainissement Autonome (DIDAA) dans le cadre d'une :

demande d'urbanisme (construction neuve, demande préalable,...)

réhabilitation de mon installation d'assainissement

2 J'atteste avoir pris connaissance des procédures et de la redevance afférente à l'instruction de mon dossier dans le règlement de service disponible sur notre site internet : www.gaillac-graulhet.fr

NB : la redevance suivant la délibération du 11 juillet 2022 d'un montant de 210 € TTC est facturée au redevable après la délivrance de l'attestation sur la conformité du projet.

3 Je m'engage à fournir un dossier d'assainissement complet en amont de ma demande de dépôt d'urbanisme, le cas échéant (voir liste des pièces à fournir au verso).

Je contribue ainsi à la bonne mise en œuvre du service pour une meilleure instruction de mon dossier d'assainissement et de mon dossier d'urbanisme

4 J'identifie ma filière d'assainissement en cochant, soit la filière traditionnelle, soit la filière agréée et je complète le tableau correspondant

Caractéristiques du projet d'assainissement choisi

■ Filière traditionnelle	■ Filière agréée
<p><u>Prétraitement</u></p> <p>Volume de la fosse toutes eaux :L</p> <p>Volume du bac à graisses :L</p> <p><u>Traitement</u></p> <p><input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical drainé :m²</p> <p><input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical non drainé :m² ⁽⁴⁾</p> <p><input type="checkbox"/> Tertre d'infiltration :m² ⁽⁴⁾</p> <p><input type="checkbox"/> Tranchées d'épandage :mL ⁽⁴⁾</p>	<p><input type="checkbox"/> Filtre compact</p> <p>ou</p> <p><input type="checkbox"/> Filtre planté (phytoépuration)</p> <p>ou</p> <p><input type="checkbox"/> Microstation d'épuration</p> <p>..... Équivalent Habitants (EH)</p> <hr/> <p>Nom / marque du système (à préciser) :</p> <p>.....</p> <p>Numéro d'agrément (à préciser) :</p>

Modalité d'évacuation des eaux traitées

<input type="checkbox"/> Fossé privé vous appartenant	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Drains d'infiltration _____ nombre x _____ mètres linéaires ⁽⁴⁾
<input type="checkbox"/> Fossé mitoyen ⁽¹⁾		<input type="checkbox"/> Ruisseau
<input type="checkbox"/> Fossé départemental ⁽²⁾		<input type="checkbox"/> Autres : _____
<input type="checkbox"/> Fossé communal ⁽³⁾		

5 Je joins à mon dossier les pièces listées en fonction de mon projet

Pour tout projet :

- La DIDAA remplie et signée
- Un plan de masse avec le futur dispositif d'assainissement matérialisé à l'échelle ainsi que le réseau des canalisations jusqu'à l'exutoire
- Un plan de situation
- Si nécessaire, une autorisation de rejet des eaux traitées ^{(1), (2), (3) *}

Pièces complémentaires à fournir pour les autorisations d'urbanisme :

- Une étude hydrogéologique de définition, de dimensionnement et d'implantation de la filière
- Le plan d'aménagement intérieur de l'habitation, si vous l'avez en votre possession
- Si nécessaire, une autorisation de rejet de vos eaux traitées ^{(1), (2), (3) *}

* Formulaires téléchargeables sur le site www.gaillac-graulhet.fr

⁽¹⁾ Une autorisation de rejet est à demander auprès du propriétaire riverain.

⁽²⁾ Une permission de voirie est à demander au secteur routier dont vous dépendez (la demande est à adresser au Conseil Départemental 81).

⁽³⁾ Une autorisation de rejet au fossé communal est à demander à la mairie.

⁽⁴⁾ Une étude hydrogéologique de définition, de dimensionnement et d'implantation de la filière est à fournir obligatoirement

6 J'adresse mon dossier à :

Par courrier :

Communauté d'Agglomération Gaillac- Graulhet
 Direction Générale des Services Techniques
 Direction Eau et Assainissement
 BP 80133
 81604 GAILLAC Cedex

Par mail :

assainissementnoncollectif@gaillac-graulhet.fr

Fait le à

Signature du demandeur :